



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART MOYENNE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet.



LÉGER REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel tend à diminuer sur la période.



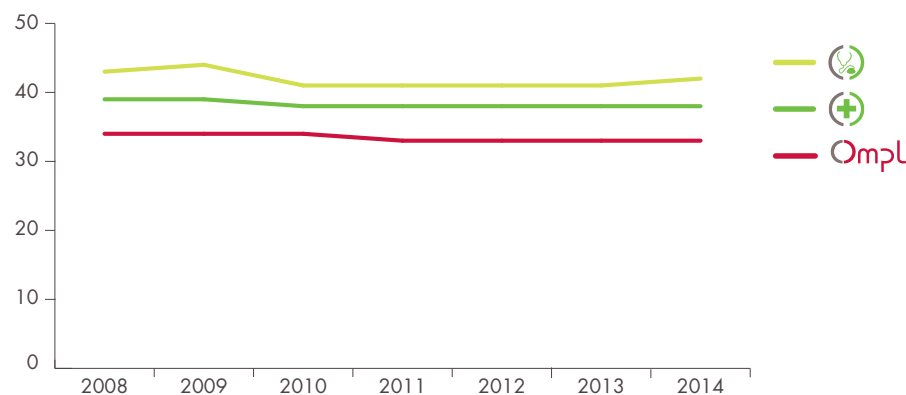
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

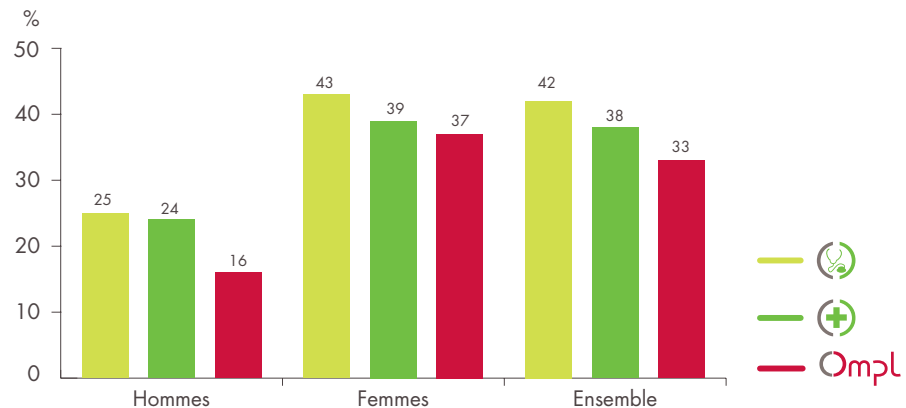
Répartition des salariés par durée du temps de travail (en %)

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	58,27	62,32	66,92
Temps partiel	41,73	37,68	33,08
Ensemble	100	100	100

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Part de salariés à temps partiel par genre



Secteur santé

Branche professionnelle

Cabinets médicaux



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus de la moitié des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 21 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les cadres.

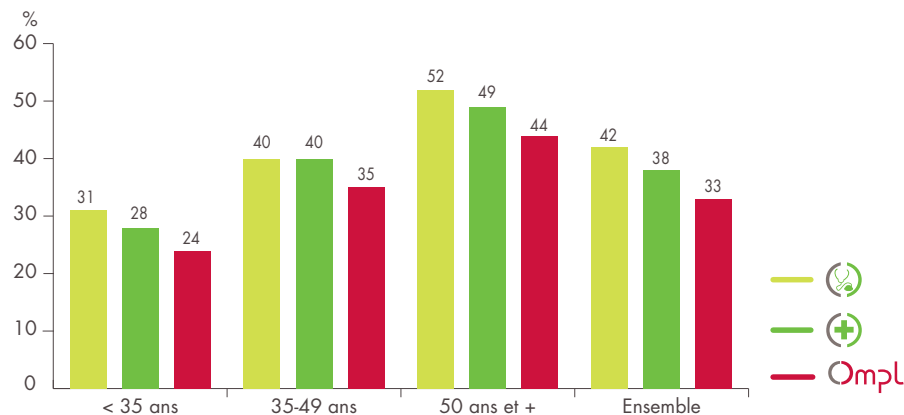


SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la région Bourgogne-Franche-Comté (46 %) et atteint un minimum pour les DOM (35 %).

Part de salariés à temps partiel en fonction de la tranche d'âge



Part de salariés à temps partiel par catégorie sociale (en %)

Catégories sociales	Category 1 (Light Green)	Category 2 (Green)	Ompl (Red)
Cadres	29,28	43,44	32,49
Professions intermédiaires	31,87	31,33	26,94
Employés	41,20	36,11	33,20
Ouvriers	81,29	66,78	60,34
Moyenne	41,73	37,68	33,08

Part de salariés à temps partiel par région (en %)

Régions	Category 1 (Light Green)	Category 2 (Green)	Ompl (Red)
Auvergne-Rhône-Alpes	44,16	42,15	36,89
Bourgogne-Franche-Comté	46,30	40,63	37,31
Bretagne	43,66	38,70	34,05
Centre-Val de Loire	41,52	34,85	31,62
Corse	38,40	30,36	28,33
DOM	35,19	25,61	23,85
Grand Est	44,69	40,29	36,59
Hauts-de-France	43,34	40,69	36,41
Île-de-France	36,06	32,52	26
Normandie	42,03	38,10	34,57
Nouvelle-Aquitaine	40,25	36,12	32,93
Occitanie	41,82	39,52	36,35
Pays de la Loire	43,52	39,63	35,16
Provence-Alpes-Côte d'Azur	42,52	37	34,23
Ensemble	41,73	37,68	33,08